

Question orale, séance du Parlement du 30 mars 2022

Augmentation inquiétante des violences domestiques

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Ministres, chers collègues,

Les chiffres de la statistique policière de la criminalité ont été présentés lundi et ils sont pour le moins inquiétants.

Le chiffre marquant est la nette hausse des violences domestiques qui passent de 143 cas en 2020 à 226 en 2021 soit une augmentation de 58 % ! Dans le même temps, on relève une diminution de 4% au niveau suisse.

Les infractions contre l'intégrité sexuelle sont également en hausse, de 28 %.

Bien que selon les forces de l'ordre, les victimes déposent plus facilement plainte et dénoncent davantage certains faits par crainte que la situation n'empire, ces chiffres interpellent et doivent interpeller.

Face à cette inquiétante réalité, qu'est-ce que le Gouvernement va mettre en place en terme de prévention, de répression et surtout de protection des victimes pour améliorer rapidement et durablement cette situation alarmante ?

Je remercie le Gouvernement de sa réponse.

Fabrice Macquat

Député du groupe socialiste